

**EXTRAIT:**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS ( 17 ) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.COLIN, M.PICHON, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, M.JUGE, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET,

POUVOIRS ( 3 ):

Mme LAVRARD donne pouvoir à M.ABELIN  
M.MEUNIER donne pouvoir à M.PREHER  
Mme MOREAU donne pouvoir à M.PEROCHON

EXCUSES ( 5 ):

M.SULLI, Mme BOURAT, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.MELQUIOND

Secrétaire de séance : Madame Evelynne AZIHARI

**RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE**

**OBJET : Travaux d'extension de la salle de gymnastique et réhabilitation des vestiaires existants du gymnase de la Marronnerie - Avenants aux marchés de travaux**

*Par délibération n°6 du 23 janvier 2017, le bureau communautaire a autorisé le président ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises attributaires pour les 11 lots, ainsi que toutes les pièces relatives à la mise en oeuvre de cette opération.*

*Par délibération n°21 du 16 octobre 2017, ont été adoptées les modifications n°1 aux lots 2, 7 et 11 aux marchés de travaux pour un montant de 35 900,12 € T.T.C.*

*Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 24 923,79 € T.T.C. soit une augmentation globale de 2,46 % et concernent notamment :*

- Le lot 3 « Charpente métallique » : fourniture et pose de lisses entre bâtiments existants et projet.*
- Le lot 4 « Toiture bacs acier et étanchéite » : fourniture et pose de bardage + isolation entre bâtiments existants et projet.*
- Le lot 6 « Menuiserie extérieure » : Condamnation d'une porte existante et fourniture et pose d'une porte neuve.*
- Le lot 8 « Carrelage – Faïence » : Fourniture et pose de carrelage antidérapant, pose de seuils et de cornières selon demande du bureau de contrôle.*
- Le lot 10 « Electricité » : Remplacement de la centrale alarme intrusion et incendie*
- Le lot 11 « Plomberie - Chauffage - ventilation » : Fourniture et pose d'une cuvette enfant dans sanitaire.*

\* \* \* \* \*

**VU** les articles 139 et 140 du code des marchés publics, relatif aux modifications des marchés publics,

**VU** la délibération n°2 du 22 avril 2014 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n°6 du bureau du 23 janvier 2017 relative aux marchés de travaux du gymnase de la Marronnerie,

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 14 mai 2018

n°13

page 2/3

VU la délibération n°21 du bureau du 16 octobre 2017 relative aux marchés de travaux du gymnase de la Marronnerie,

**CONSIDÉRANT** que pour le lot numéro 6 et conformément à l'article 139.2 du décret 2016-360, un changement de titulaire est impossible pour des raisons techniques et entraînerait une augmentation substantielle des coûts pour l'acheteur,

**CONSIDÉRANT** les propositions des entreprises concernées qui entraînent une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Marché avec modifications T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montants avec modifications de marchés T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation / marchés de base
NSDP	1 – Désamiantage	14 674,87 €	14 674,87 €		14 674,87 €	0,00%
MOREAU-LATHUS	2 – Maçonnerie – démolition – VRD	356 423,80 €	389 281,32 €		389 281,32 €	9,22%
I-METAL	3 – Charpente métallique	50 040,00 €	50 040,00 €	4 548,00 €	54 588,00 €	9,09%
SMAC	4 – Toiture bacs acier et étanchéité	77 214,43 €	77 214,43 €	6 326,57 €	83 541,00 €	8,19%
SMAC	5 – Bardages en panneaux composites et polycarbonates	141 100,67 €	141 100,67 €		141 100,67 €	0,00%
DUPUY	6 - Menuiserie extérieure acier	38 227,20 €	38 227,20 €	6 612,00 €	44 839,20 €	17,30%
DUPUY	7 – Menuiserie intérieure bois – Ouvrages plaques de plâtre	52 772,99 €	55 021,19 €		55 021,19 €	4,26%
BATISOL PLUS	8 – Carrelage – Faïence	21 611,81 €	21 611,81 €	3 070,98 €	24 682,79 €	14,21%
BOUCHET Frères	9 – Peinture	15 115,37 €	15 115,37 €		15 115,37 €	0,00%
EIFFAGE	10 – Electricité	53 880,00 €	53 880,00 €	3 290,92 €	57 170,92 €	6,11%
ASP thermique	11 – Plomberie – chauffage – ventilation	157 806,62 €	158 601,02 €	1 075,32 €	159 676,34 €	1,18%
	Montant total avec avenants T.T.C.		1 014 767,88 €	24 923,79 €	1 039 691,67 €	<b>2,46%</b>

Le bureau, ayant délibéré

- autorise le Président, ou son représentant, à signer les modifications des marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.
- Augmente par modification de marché les délais d'exécution de 2 mois pour l'ensemble des lots (à l'exécution du lot 1 déjà achevé), soit fin des travaux le 15 juin 2018.

L'imputation budgétaire est la ligne 411.4/2317/5330 du budget principal.

**Délibération du bureau prise par délégation**

**du 14 mai 2018**

**n°13**

**page 3/3**

---

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 16/05/2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER